

## Vue d'ensemble des compétences opérationelles EP Assistant/e spécialisé/e en soins de longue durée et accompagnement (approuvée le 29 novembre 2017 par la Commission d'assurance qualité)

Ψ	Domaines de compétences opérationelles	Compétences opérationelles			
1	Processus de soins	Compétence opérationelle 1.1 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement apporte son soutien à l'infirmière diplômée dans la formulation des objectifs de soins et d'accompagnement ainsi que des mesures permettant d'assurer aux clients des soins et un accompagnement conformes et répondant à leurs besoins. Elle consigne les mesures convenues et les évalue. Elle propose, au besoin, à l'infirmière diplômée, des ajustements dans la planification actuelle des soins. Elle informe les groupes professionnels participant aux soins et à l'accompagnement des mesures planifiées. Elle est responsable de la saisie et de la facturation de ces mesures.			
2	Soins et accom- pagnement	aux besoins. Elle assure les soins et l'accompagnement selon la planification fixée et en tenant compte des besoins et des ressources des clients. Elle participe activement et de façon constructive au développement du processus de soins.	soins et l'accompagnement des clients pré-	Compétence opérationelle 2.3 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement s'assure que les soins et l'accompagnement des clients se trouvant en situation de soins palliatifs répondent et soient fournis conformément à leurs besoins jusqu'en fin de vie. Elle assure les soins et l'accompagnement selon la planification fixée et en tenant compte des besoins et des ressources des clients. Elle participe de manière active et constructive au développement du processus de soins.	



3	Maintien des ressources	Compétence opérationelle 3.1 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement identifie, chez les personnes présentant des problèmes gériatriques ou gérontopsychiatriques ou se trouvant en situation de soins palliatifs, les ressources de nature à favoriser le bien-être et l'autonomie. Elle propose des mesures susceptibles de maintenir et de promouvoir ces ressources de façon appropriée. Elle les met en œuvre ou en supervise l'accomplissement, en évalue les effets et propose des améliorations.		Compétence opérationelle 3.3 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement développe ses propres stratégies pour gérer la charge émotionnelle due à sa profession. Elle gère ses propres ressources de façon consciente.
4	Communication et gestion des relations	Compétence opérationelle 4.1 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement communique avec les clients, les personnes de référence des clients et les membres de l'équipe interprofessionnelle d'une manière tou- jours adaptée à la situation. Ce faisant, elle privilégie l'empathie, l'authenticité et la valorisation.	Compétence opérationelle 4.2 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement instruit et conseille les clients, les personnes de référence des clients et les membres de l'équipe dans la recherche de solutions à des problèmes liés aux soins et à l'accompagnement.	Compétence opérationelle 4.3 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement identifie tout risque de conflit – au sein de l'équipe, entre membres de l'équipe et clients, entre clients ou avec l'entourage social des clients. Elle est en mesure de réagir à ces situations de manière appropriée et de les gérer de façon constructive.
5	Planification et organisation	Compétence opérationelle 5.1 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement organise l'assignation et l'accomplissement des tâches des membres de l'équipe pour la journée. Ce faisant, elle tient compte des objectifs de la planification ainsi que des aptitudes (skills) et des compétences (grade) de chacun. En cas de changement à court terme dans la composition de l'équipe, elle adapte la planification de façon judicieuse. Le cas échéant, elle sait où trouver des ressources supplémentaires en personnel.	Compétence opérationelle 5.2 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement assure la qualité du travail et la documentation des tâches accomplies dans le domaine de l'équipe à laquelle elle appartient, en s'appuyant sur les compétences spécialisées de chaque membre de l'équipe.	efficace au sein de l'équipe et entre les groupes
6	Rôle professi- onnel	Compétence opérationelle 5.1 L'assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement mène une réflexion critique sur son mode de travail ainsi que sur la collaboration avec les membres de l'équipe interprofessionnelle et interdisciplinaire. Elle adapte son attitude et son action en conséquence et formule des propositions visant à optimiser la collaboration.		